DEPISTAGE du CANCER du COL UTERIN

(Test HPV / CYTOLOGIE cervico-vaginale)

Prélèvement en milieu liquide

Le prélèvement en milieu liquide permet la réalisation de **test HPV** et/ou d'une cytologie cervico-vaginale dans des conditions optimales (Recommandations HAS du 11 juillet 2019 disponible sur notre site internet https://pathologie.unilabs.fr rubrique documents utiles).

Préparation de la patiente

La réalisation du prélèvement cervico utérin implique, selon l'ANAES, le respect d'un certain nombre de recommandations :

- Le prélèvement doit être effectué **à distance d'une toilette vaginale ou d'un rapport sexuel** (48 heures).
- Il doit être réalisé en dehors des périodes menstruelles, de toute thérapeutique locale (48 heures au moins après la mise en place d'ovules ou de crème vaginale) ou d'infection cervico-vaginale (1 mois après le traitement antibiotique de l'infection).
- Chez la femme ménopausée, un traitement oestrogénique peut être nécessaire au préalable du fait de l'atrophie. D'autre part, la situation anatomique de la zone de jonction varie d'une femme à l'autre et a tendance à ascensionner dans le col avec l'âge.
- Il est préférable de réaliser le prélèvement **en début de cycle**, quand la glaire cervicale est abondante et claire.
- **Il faut éviter d'utiliser un lubrifiant** ou de faire un toucher vaginal avant le prélèvement**.**
- Avant de faire le prélèvement, le col doit être correctement exposé à l'aide d'un spéculum et débarrassé des sécrétions par un **essuyage doux à l'aide d'une compresse** montée sur une pince longuette.

Le prélèvement doit concerner la totalité de l'orifice cervical externe et interne : exocol + endocol

Matériel

Vérifier les dates de péremption avant utilisation du matériel

Flacon ThinPrep
fixateur PréservCyt

CervexBrush

CytoBrush

Fiche de demande

Sachet de transport

Commandes

commandes.ihcp@unilabs.com

https://pathologie.unilabs.fr
rubrique commande de matériel

☎05 57 22 22 81

🖷05 57 22 22 89

Instructions de Prélèvement

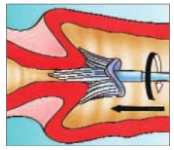	Introduire la zone centrale de la CERVEXbrush dans le canal endocervical de façon à permettre aux zones latérales d'entrer en contact avec la région exocervicale. Exercer une légère pression et tourner la brosse 2 tours 1/2 dans le sens des aiguilles d'une montre.
	Rincer la brosse dans le flacon de solution Préservcyt La presser une dizaine de fois sur le fond du flacon, puis agiter vigoureusement la brosse dans la solution. **ELIMINER LA BROSSE - NE PAS LA LAISSER DANS LE FLACON**
	Visser le flacon hermétiquement Le trait noir sur le capuchon doit dépasser celui présent sur le flacon
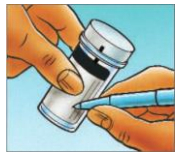	Identifier lisiblement le flacon **Nom de naissance- nom marital -prénom-date de naissance** Remplir la fiche de demande d'examen Identité patiente – préleveur / correspondant – renseignements cliniques
	Insérer le prélèvement dans la partie centrale hermétique Glisser la fiche de demande d'examen dans la poche kangourou Stocker l'échantillon à température ambiante (15 à 30°C) jusqu'à transmission. L'échantillon peut être conservé 6 semaines après prélèvement.
SI STENOSE DU COL	
Réaliser un prélèvement complémentaire à l'aide d'une brosse endocervicale CYTOBRUSH **dans le même flacon**	
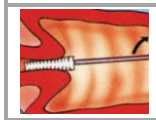	Introduire la brosse dans l'endocol jusqu'à ce que seuls les poils de la base soient encore visibles. Faire tourner lentement - 1/4 à 1/2 tour - dans 1 seul sens.
	Rincer la brosse de solution Préservcyt dans le même flacon en la faisant tourner 10 fois, en la pressant contre la paroi du flacon, puis agiter vigoureusement la brosse dans la solution pour en libérer le matériel cellulaire résiduel **ELIMINER LA BROSSE - NE PAS LA LAISSER DANS LE FLACON**

Les spatules et brosses utilisées pour le prélèvement doivent être considérées comme des déchets d'activités de soins et éliminées en respectant la règlementation en vigueur

MT-5.4-001-v12 Date d'application 27/06/25

Auto-prélèvement vaginal (APV)

Le kit d'auto-prélèvement contenant le bon de demande spécifique, les instructions de prélèvement pour la patiente et le matériel est à commander sur notre site internet https://pathologie.unilabs.fr

Condition pré-analytique de conservation de l'écouvillon APV : ≤ 1 mois à 15-30° C

Critère du laboratoire en matière d'acceptation ou de rejet des échantillons

A réception au cabinet médical, les points suivants sont vérifiés :

- Concordance des échantillons et documents transmis et reçus
- Nature de l'échantillon
- Respect du délai et des conditions de transmission
- Conformité de l'identification des prélèvements
- Intégrité de l'emballage

L'IHCP se réserve le droit de refuser la réalisation des examens sur des prélèvements non-conformes.

Techniques

Test HPV : Automate COBAS 6800 Roche Diagnostics

Cytologie en phase liquide (technique monocouche): Processeur ThinPrep® 5000 Autoloader Hologic / scanner ThinPrep imaging system

Test CINtec® PLUS: Benchmark Roche Diagnostics

Modalités et délais de rendu des résultats

Le résultat est transmis selon les modalités définies dans votre convention de partenariat, après validation définitive (possibilités de transmission : MSSanté, Apicrypt, HPRIM, BIOSERVEUR…)

Test HPV - dépistage individuel et organisé
Délai de rendu des résultats* : 3 jours
HPV + Cytologie reflexe : 7 jours

Cytologie - dépistage individuel et organisé
Délai de rendu des résultats* : 3 jours
HPV secondaire : 2 jours supplémentaires
Les comptes rendus de cytologie cervico-vaginale sont formulés selon le système BETHESDA 2014

Immunomarquage p16/Ki-67 CINtec® PLUS
Délai de rendu des résultats* : 3 jours supplémentaires

* les délais de rendus des résultats sont entendus à réception au cabinet médical. Le délai d'acheminement doit être ajouté au délai global annoncé.

Réclamations

Le personnel de l'IHCP a pour consigne de prendre en compte et d'enregistrer dans le système Qualité du cabinet médical toutes réclamations ou retours positifs formulés oralement ou par écrit afin de travailler à l'amélioration de la satisfaction des correspondants et de la prise en charge des patients.

Unilabs | IHCP

Adresse	Horaires d'ouverture
Unilabs I.H.C.P ZA de Terrefort 12 avenue de Terrefort CS 50268 33523 BRUGES	9H00 à 17H00 du lundi au vendredi

Contact

Tél Standard : 05 57 22 22 88 – email : contact.ihcp@unilabs.com

Liste des examens et guide de prélèvement complet sur https://pathologie.unilabs.fr rubrique documents utiles

Médecin responsable du secteur Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus (DCCU)		
Dr Olivier RAMUZ	05 57 22 22 82 07 60 59 65 37	olivier.ramuz@unilabs.com
Autres médecins pathologistes		
Dr Henri Pierre SANCHEZ	05 57 22 22 97 06 08 24 88 29	henri-pierre.sanchez@unilabs.com
Dr Anabelle WERBROUCK	05 57 22 22 96 06 19 81 19 33	anabelle.werbrouck.chiraux@unilabs.com
Responsable Qualité		
Laëtitia DUBOIS	05 17 93 03 46	laetitia.dubois@unilabs.com
Responsable opérations		
Claire SOUPLY	05 57 22 22 94	claire.souply@unilabs.com
Responsable du service Cytologie		
Laura ROUSSEAU	05 57 22 22 98	cytologie.ihcp@unilabs.com
Commandes de matériel		
Magasin	05 57 22 22 81	commandes.ihcp@unilabs.com

MT-5.4-001-v12 Date d'application 27/06/25